

AVIS N° 220-2026 / DCBR / DG

TPBF 6,80 % 2025-2032

Païement des intérêts semestriels

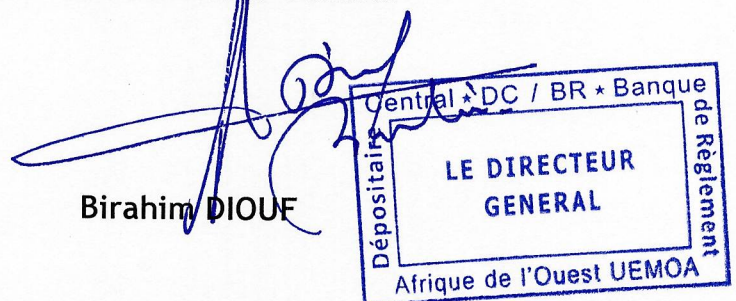
Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le **24 octobre 2026**, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,80 % 2025 - 2030 » pour un montant total net d'impôt de **878 900 000** (huit cent soixante-dix-huit millions neuf cent mille FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI SBIF ; 01 BP 5394 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 04 91 ; Fax : +226 75 33 04 90 ; Email : sbif@fasonet.bf.

Fait à Abidjan, le 21 septembre 2026

Le Directeur Général

Birahim DIOUF



④ ⑤ ⑥ ⑦